

MONOPRIX

DISTRIBUTEUR

ENTREPRISE
MONOPRIX

Chiffre d'Affaires (2017) :

Effectif (2017) : 22 000

Pays (siège social) :
France

Site internet :
entreprise.monoprix.fr

Contact :

Contact presse Monoprix :
Marion Denonfoux
01 78 99 95 97
mdenonfoux@monoprix.fr



Agriculture durable et protection des pollinisateurs avec MONOPRIX

CONTEXTE

En juin 2016, MONOPRIX a lancé son programme MONOPRIX TOUS CULTIV'ACTEURS, qui vise à promouvoir un modèle agricole plus durable, notamment plus respectueux des pollinisateurs. Il engage ses fournisseurs partenaires pour 3 ans autour d'un cahier des charges co-construit avec le label Bee Friendly et des experts du monde agricole.

OBJECTIF(S)

- Promouvoir l'agriculture durable et l'innovation agricole favorisant la biodiversité, notamment les abeilles et les pollinisateurs
- Etablir des partenariats durables avec des producteurs engagés, en les aidant à progresser vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement
- Proposer aux consommateurs des produits responsables et qui ont du goût



DÉMARCHE

Le programme vise à l'adoption progressive par les producteurs de pratiques agro-écologiques (fertilisation, irrigation, etc.) qui doivent aboutir in fine à la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires et à une meilleure protection des pollinisateurs. La démarche s'articule autour d'un cahier des charges co-construit par Monoprix, le label BEE FRIENDLY®, un panel de fournisseurs et des experts reconnus du domaine (ingénieurs agronomes, écotoxicologues, auditeurs, représentants d'ONG) afin de croiser les expertises techniques et d'adopter une approche systémique.

L'ambition de MONOPRIX TOUS CULTIV'ACTEURS est d'accompagner les agriculteurs dans une démarche de progrès vers la labellisation de leurs produits par BEE FRIENDLY®. Ce référentiel très exigeant comporte notamment une liste noire de pesticides interdits ainsi qu'un ensemble de bonnes pratiques agricoles pour favoriser la biodiversité sur les exploitations, concevoir des systèmes de production plus résilients et moins demandeurs en produits phytosanitaires et mettre en place des partenariats avec les apiculteurs locaux.

C'est pourquoi le cahier des charges de la démarche prévoit :

- un socle de base pour tous
- un plan de progrès visant à modifier de façon globale les pratiques agricoles dont l'usage des pesticides
- les critères menant à la labellisation BEE FRIENDLY® pour la protection des pollinisateurs, notamment des abeilles

Il s'agit d'enclencher pour tous une dynamique vertueuse de progrès.

Pour en savoir plus

https://entreprise.monoprix.fr/wp-content/uploads/2016/06/Communique_Monoprix-TOUS-CULTIVACTEURS.pdf

[https://entreprise.monoprix-sengage/monoprix-tous-cultivateurs/](https://entreprise.monoprix.fr/monoprix-sengage/monoprix-tous-cultivateurs/)

DÉMARCHE (SUITE)

Les bonnes pratiques agricoles mises en avant par MONOPRIX concernent à la fois la qualité du sol, la gestion des parcelles, la fertilisation, l'irrigation, le transport des produits, la gestion des déchets mais aussi la santé, la sécurité et la protection sociale des ouvriers agricoles.

Côté producteurs, ce cahier des charges représente de nouvelles exigences, mais il permet surtout de prendre de l'avance sur l'évolution de la réglementation : Les pesticides de la famille des néonicotinoïdes (les plus souvent dénoncés par les apiculteurs) sont partiellement interdits en France depuis le 1^{er} septembre 2018, et seront totalement prohibés en 2020.

UNE APPROCHE LABORATOIRE

A son échelle, MONOPRIX TOUS CULTIV'ACTEURS a vocation à être un laboratoire d'innovation agricole : le projet doit permettre aux fournisseurs et producteurs de travailler avec des experts agronomes et des scientifiques pour trouver les solutions adaptées. La démarche passe par le recrutement d'un ingénieur agronome dédié à l'accompagnement et à l'aide des fournisseurs sur la voie de la labellisation. La mise en réseau, l'échange, la diffusion de bonnes pratiques et de solutions co-créées et réalistes sont également au cœur du programme. Monoprix organise des rencontres entre les fournisseurs, les experts et toutes autres parties prenantes intéressées par la démarche via des groupes de travail. Monoprix réaffirme ainsi sa volonté de travailler en "open source" dans le cadre de ce projet : l'objectif est d'encourager l'ensemble du secteur vers de meilleures pratiques agricoles.

UNE DEMARCHE DE PROGRES CONTINUE SUR 3 ANS

Le projet est basé sur la relation de confiance établie entre Monoprix et ses fournisseurs partenaires. Les fournisseurs signataires s'engagent volontairement dans cette démarche de progrès, sur 3 ans, parce qu'ils sont convaincus de son bien-fondé et partagent son ambition. Une contractualisation garantit la fidélité de l'enseigne durant toute la conversion, mais sans versement d'aides ni de prix d'achat "subventionnés".

Lancé en juin 2016, MONOPRIX TOUS CULTIV'ACTEURS compte aujourd'hui 39 fournisseurs partenaires dont 8 labellisés BEE FRIENDLY®.

FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Un programme qui s'inscrit dans la continuité des Partenariats Agricoles MONOPRIX, lancés en 2008, et qui rassemblaient 30 fournisseurs de fruits et légumes autour d'un cahier des charges portant sur la qualité des produits et les bonnes pratiques agricoles.
- Un engagement sur une durée minimale de 3 ans, qui garantit la pérennité de la démarche et une relation de confiance entre MONOPRIX et ses fournisseurs partenaires.
- Cahier des charges conçu en coopération avec un label et un panel d'experts (scientifiques, ingénieurs, producteurs...) qui permet aux producteurs d'intégrer la problématique de la protection des pollinisateurs à leurs méthodes de travail.
- Une approche à 360° faisant se rencontrer les fournisseurs, ONG, ingénieurs ou encore Ministère, rapprochant les agriculteurs et les apiculteurs, pour trouver les solutions d'avenir co-créées et diffusées à tous les acteurs.

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une gamme dédiée de fruits et légumes « MONOPRIX TOUS CULTIV'ACTEURS », mise en valeur en magasin. • Ventes pouvant atteindre jusqu'à 20% du rayon fruits et légumes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité pour les fournisseurs partenaires et pour le label Bee Friendly® à travers la communication de Monoprix (site internet, réseaux sociaux, animations en magasin...) • Anticipation de l'évolution des réglementations sur les pesticides, avec un accompagnement d'experts. • Partage de connaissances et recherche de solutions commune, en particulier au sein des filières qui rencontrent le plus de difficultés techniques